



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 29 septembre 2016

L'an deux mille seize et le vingt-neuf septembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATUT - COLLONGUES (Suppléante) - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - BARBARO - BONAFE (Suppléant) - BOUTIE - BRESSOLLES - CAUQUIL - COLOMBIER - DEGLISE - GALZIN - LENCOU - MEYSSONNIER - SEGUR - VIALA B. - VICENTE.

N° 2016/69

Objet : Désignation du maître d'œuvre chargé de la création d'un bâtiment et la réhabilitation des locaux des services techniques de la CCLPA à Lautrec

Monsieur le Président rappelle l'état d'avancement du projet de réaménagement et d'extension du centre technique de la CCLPA à Lautrec.

Vu la délibération du Conseil de Communauté n°2016/12 en date du 26 janvier 2016 approuvant le projet de création d'un bâtiment et la réhabilitation des locaux des services techniques de la CCLPA à Lautrec,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 7 juillet 2016 dont l'objet était : « Mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement et l'extension du centre technique de la CCLPA à Lautrec,

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 6 septembre 2016, a étudié l'ensemble des huit dossiers transmis en tenant compte des justificatifs comptables et financiers, de la valeur technique, des moyens et du taux d'honoraires pour cette mission. La proposition de l'Atelier d'Architecture Imbert Associés, architecte à St-Benoît-de-Carmaux (81400), pour un montant de 28.436,38 € H.T., soit un taux de rémunération de 6,80 % du montant estimatif des travaux, a été retenue comme étant la mieux-disante.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres est de retenir l'Atelier d'Architecture Imbert Associés, architecte à St-Benoît-de-Carmaux (81400), comme maître d'œuvre pour la création d'un bâtiment et la réhabilitation des locaux des services techniques de la CCLPA à Lautrec.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- confie à l'Atelier d'Architecture Imbert Associés, architecte à St-Benoît-de-Carmaux (81400), la mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'un bâtiment et la réhabilitation des locaux des services techniques de la CCLPA à Lautrec pour un montant de 28.436,38 € H.T., soit un taux de rémunération de 6,80 % du montant estimatif des travaux,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2016

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 30 septembre 2016.

Le Président

Raymond GARDELLE

